

SOCIÉTÉ, ÉGLISE ET POUVOIR POLITIQUE
DANS L'OCCIDENT FÉODAL
(XIe-XVe s.)

Chap. I. L'ordre seigneurial

- I. La domination des seigneurs**
- II. La vie des campagnes**
- III. Une société chrétienne**

Chap. II. L'émergence des sociétés urbaines

Villes et routes commerciales au XIIIe s.



I. L'essor des villes

A. Le développement du commerce

À partir du XIe s., le commerce permet de vendre davantage de produits, grâce à l'augmentation de la production agricole et artisanale. Les routes sont plus sûres. Les transports s'améliorent sur terre (ferrage et collier d'épaules pour les chevaux) et sur mer (gouvernail d'étambot, boussole). Dès le XIIIe s., les monnaies en or et en argent qui sont créées favorisent les échanges.

Les grands marchands font du commerce lointain. Ils s'échangent leurs produits dans des **foires** qui se tiennent à date régulière sur les grandes routes du commerce. Les échanges entre les habitants des villes et des campagnes se font sur les places des marchés des villes.

Foires : grand marché à dates fixes où des marchands venus de loin s'échangent leurs marchandises.

B. La croissance des villes

Avec le développement du commerce et de l'artisanat, la population urbaine augmente. Les anciennes cités romaines s'agrandissent. Des villes nouvelles apparaissent autour des châteaux et des abbayes. Mais elles restent peu nombreuses et dépassent rarement 20 000 habitants.

Les villes sont entourées par une enceinte au-delà de laquelle s'étendent les **faubourgs**. À l'intérieur des remparts, les rues étroites sont bordées de maisons en bois. La place du marché est bordée des plus beaux bâtiments. La ville est divisée en paroisse qui a chacune son église. Dans un Occident déjà revêtu d'un « blanc manteau d'églises », on bâtit, à partir du milieu du XIIe s., d'immenses cathédrales dans les grandes villes, dans un style nouveau, appelé plus tard gothique. Ces cathédrales s'élèvent vers le ciel grâce aux **arcs-boutants** et s'illuminent grâce aux vitraux qui laissent passer la lumière.

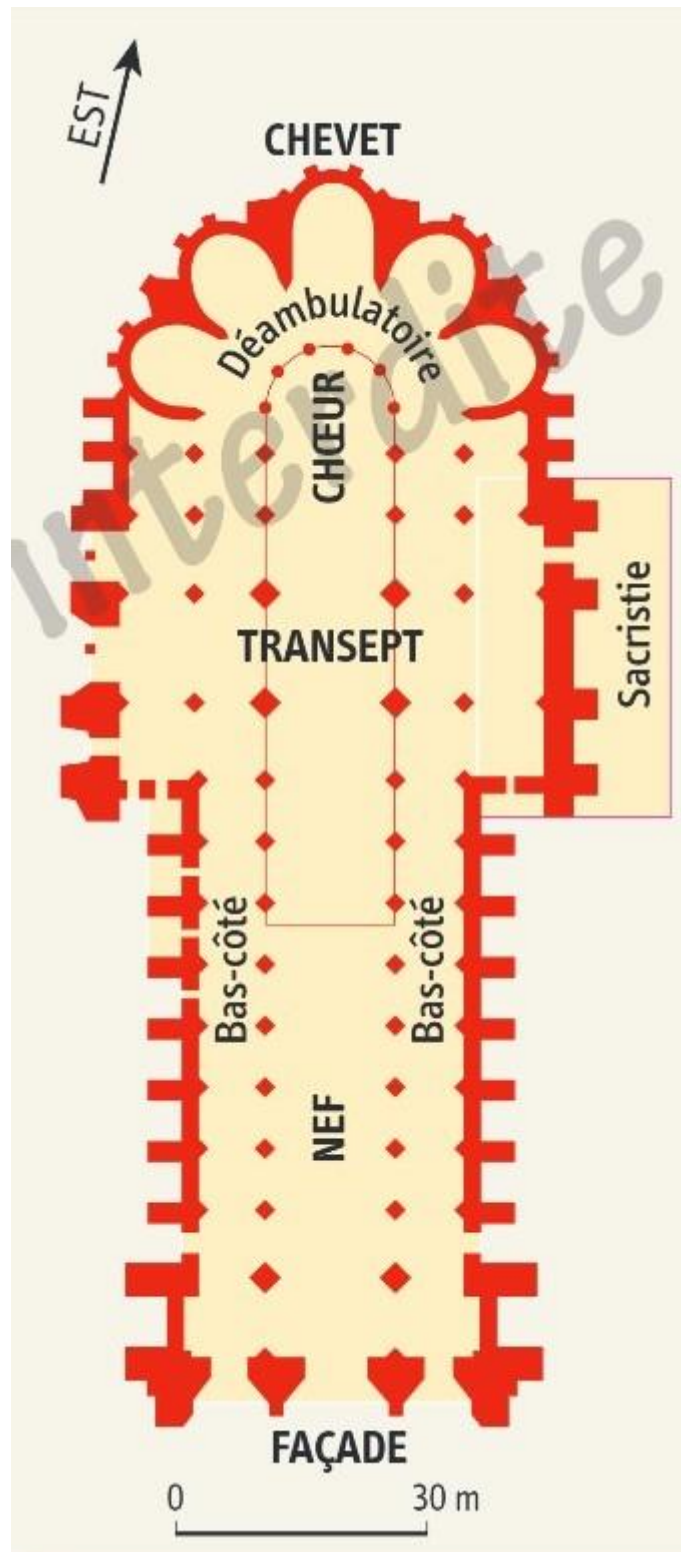
Faubourg : quartier qui s'est développé en dehors de l'enceinte de la ville.

Arcs-boutants : arc extérieur de la cathédrale qui supporte le poids des voûtes en croisées d'ogives.

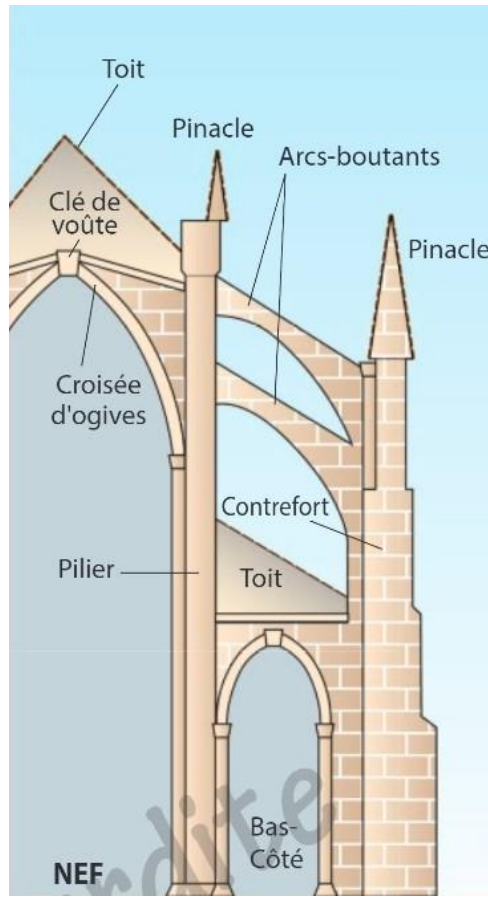
Vitrail : panneau constitué d'un grand nombre de verres colorés, assemblés les uns aux autres par des baguettes de plomb.

* Connaitre l'architecture d'une cathédrale gothique

Plan de la cathédrale de Reims (1211-1275), lieu du sacre des rois de France



Plan de coupe d'une cathédrale gothique



C. La conquête des libertés

Les habitants des villes, comme ceux des campagnes, sont sous l'autorité d'un seigneur. À partir de la fin du XI^e s., ils obtiennent de celui-ci des chartes de franchise qui leur accordent des libertés et, parfois, une **charte de commune**.

Charte de commune : document écrit qui donne aux habitants de la ville le droit de se gouverner, dans la limite fixée par la charte.

Dans l'hôtel de ville siège le **Conseil de commune** qui établit des règlements, lève des impôts et entretient la ville. Les grandes familles marchandes occupent les charges d'**échevins** et dominent vite le Conseil communal et. À la fin du XIII^e s., les villes sont souvent secouées par des révoltes du peuple qui cherchent à s'affranchir de la domination des puissants.

Conseil communal : le Conseil qui domine la ville, formé d'échevins.

Échevin : magistrat chargé de la police et de la justice seigneuriale.

II. La société urbaine

A. La diversité des habitants

Les grands marchands sont, avec les nobles, au sommet de la société urbaine. Ils vivent du grand commerce. Leur fortune provient aussi de l'argent qu'ils prêtent à intérêt ou des terres qu'ils achètent. Ils résident au centre de la ville et dirigent le Conseil communal.

Les artisans et petits commerçants forment la majorité de la population. En ville se trouvent également des paysans, des clercs, des domestiques. À la base de la société urbaine, on trouve de nombreux pauvres qui exercent de petits métiers ou vivent de la mendicité.

B. Les métiers dans la ville

Les artisans travaillent dans des ateliers ou des boutiques ouverts sur la rue. Dans chaque atelier, un patron artisan (un maître) emploie quelques ouvriers salariés (les compagnons), ainsi que des apprentis. Les métiers sont très spécialisés. De nombreux artisans travaillent dans l'alimentation ou le textile.

Dans une ville, les artisans d'un même métier font partie d'une **corporation**. La corporation fixe les conditions de travail et la façon de fabriquer les produits. Ils font aussi partie d'une association religieuse, la confrérie. La confrérie fête le saint protecteur du métier, organise des banquets ou aide les membres du métier dans le besoin.

Corporation : association des gens d'un même métier, chargée de fixer les règlements du métier.

C. Enseignement et prêches

L'enseignement tient une grande place dans les villes. Les écoles municipales accueillent les enfants des marchands pour qu'ils y reçoivent les bases nécessaires au commerce (lecture, écriture, calcul). L'enseignement savant se donne dans les écoles épiscopales dépendant de l'évêque, puis, à partir du XIIIe s., dans les universités, directement placées sous l'autorité du pape.

Au XIIIe s., les religieux des ordres mendiants (Franciscains, Dominicains) ouvrent des couvents dans les villes. Ils prêchent la parole de Dieu et le respect de la morale. Ils vivent de la mendicité.

Chap. III. L'affirmation de l'État monarchique

I. La naissance de l'État royal (XIe-XIIIe s.)

A. La faiblesse des premiers Capétiens

En 987, le duc Hugues Capet a été choisi pour être couronné roi de France. Il fonde la nouvelle dynastie des Capétiens.

Les premiers Capétiens sont des rois faibles. Leur autorité se limite au domaine royal, un territoire réduit qui s'étend de Paris à Orléans, où ils appliquent leur justice et lèvent des taxes. Dans le reste du royaume, les grands seigneurs sont les vrais maîtres sur leurs domaines. Pour prendre des décisions, le roi convoque la Cour, composée de grands vassaux et d'évêques.

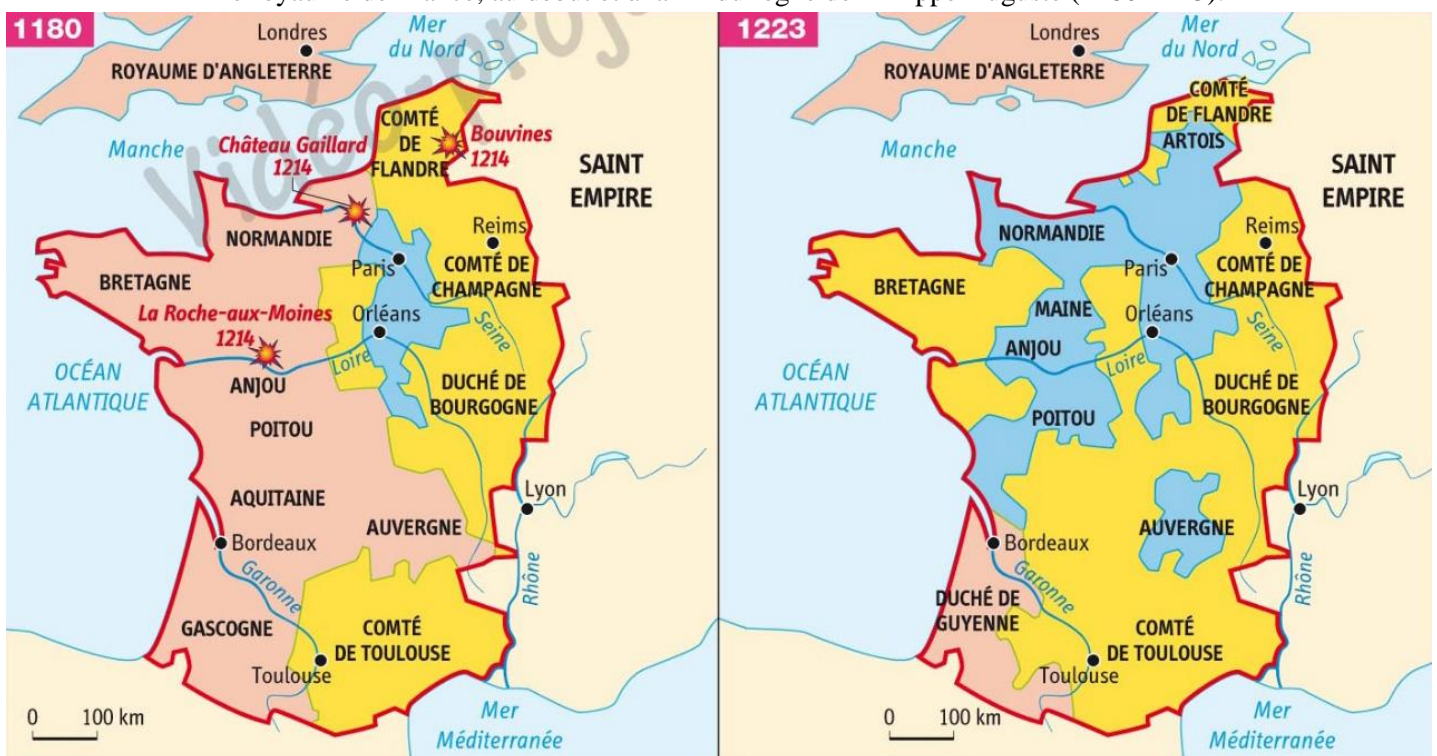
Mais le roi a une grande autorité morale. Il est sacré dans la cathédrale de Reims, au début de son règne, ce qui fait de lui un élu de Dieu. Il peut compter sur l'appui du clergé. Il n'est le vassal de personne en France : ce sont les grands seigneurs du royaume qui sont ses vassaux. S'ils lui désobéissent, il est en droit de confisquer leur fief.



B. Les Capétiens construisent l'État

À partir du XIIe s., les Capétiens étendent peu à peu leur domaine : ils rachètent des seigneuries, épousent de riches héritières ou font la guerre aux seigneurs. Au début du XIIIe s., Philippe II Auguste (1180-1223) confisquent les fiefs du roi d'Angleterre en France (la Normandie) sous prétexte que celui-ci ne respecte pas ses devoirs de vassaux. Après avoir battu le roi d'Angleterre à Château-Gaillard, il écrase ses alliés à Bouvines en 1214.

Le royaume de France, au début et à la fin du règne de Philippe Auguste (1180-1223).



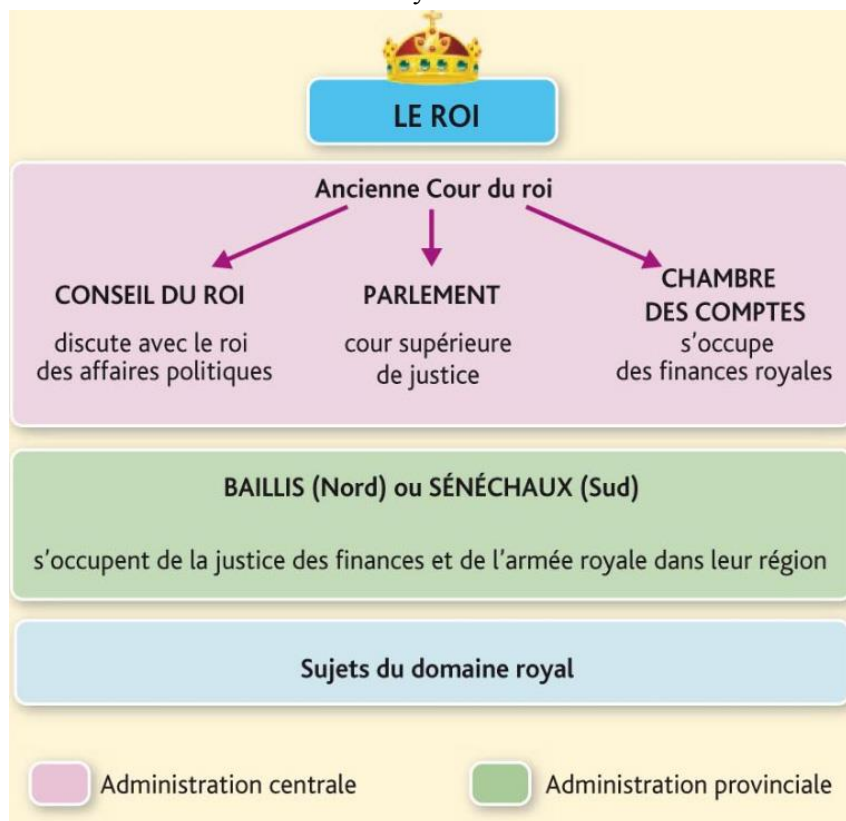
Les Capétiens renforcent leur administration. Philippe Auguste fixe le gouvernement à Paris, et nomme des baillis et sénéchaux pour le représenter dans le domaine royal. Louis IX (1226-1270) s'entoure de conseils spécialisés pour pouvoir mieux gouverner. Il impose dans tout le royaume une monnaie royale, l'écu. Philippe le Bel (1285-1314) convoque les premiers **États-Généraux**.

États-Généraux : assemblée convoquée par le roi pour obtenir une aide financière. Les États-Généraux sont composés des grands seigneurs, des membres du clergé et des représentants des villes du royaume.

Philippe le Bel n'accepte plus que le pape intervienne dans les affaires du royaume. Conseillé par des **légistes**, il s'oppose au pape Boniface VIII, puis fait élire un pape qui lui est soumis.

Légiste : spécialiste du droit. Les légistes désignent aussi les conseillers juridiques de Philippe le Bel.

L'administration royale à la fin du XIIIe s.



II. Le renforcement de l'État royal (XIVe-XVe s.)

A. La guerre de Cent ans

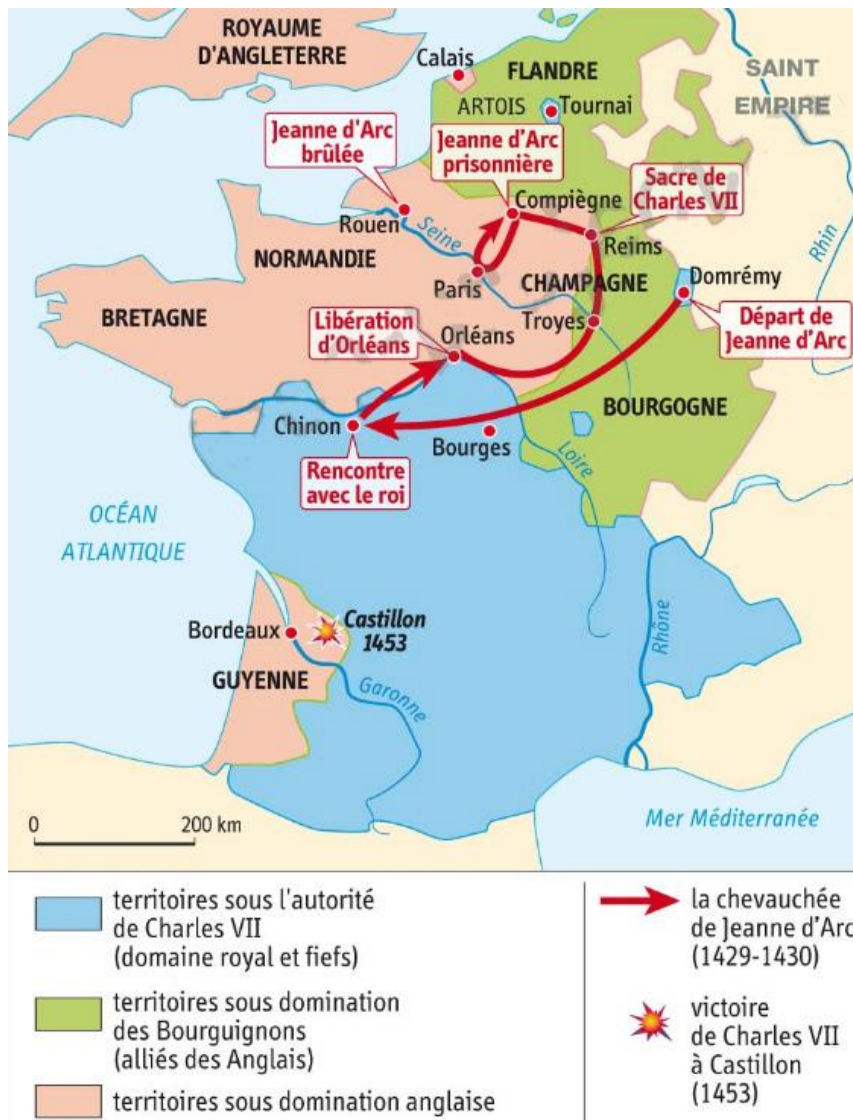
En 1328, le roi de France Charles IV meurt sans enfant. Les seigneurs français choisissent son cousin Philippe de Valois pour lui succéder. C'est la naissance de la dynastie capétienne des Valois (1328-1589). Mais le roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel, revendique la couronne de France. La **guerre de Cent Ans** commence (1337-1453).

Guerre de Cent Ans : guerre des rois de France contre les rois d'Angleterre (1337-1453).

Après la victoire d'Azincourt contre les Français (1415), l'Angleterre occupe le nord de la France en 1422. En 1429, Jeanne d'Arc, une jeune et pieuse paysanne lorraine, rejoint le roi Charles VII, réfugié dans le sud. Jeanne d'Arc aide le roi à reprendre Orléans qui est assiégée

par les Anglais. Puis elle conduit Charles VII à Reims où il se fait sacrer et devient ainsi le véritable roi de France.

La chevauchée de Jeanne d'Arc.



Charles VII fait la reconquête progressive du territoire français. Il remporte la victoire finale contre les Anglais à Castillon en 1453. En France, les Anglais ne conservent plus que Calais.

B. L'affirmation de l'État pendant la guerre